

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Si l'on sait que le périmètre de la rue Dante et de la rue des Goujons est amené à évoluer dans le cadre de l'urbanisation de la zone de Biestebroeck, conformément aux planifications, pour autant l'état d'insalubrité de la zone est inacceptable et transforme celle-ci en véritable dépotoir improvisé. Même la plaine de jeux créée est désormais inutilisable par force de négligences et de dégradations diverses.

Le Collège peut-il nous dire comment il compte traiter cette situation d'insalubrité sévère ? Quelles mesures ont-elles été prises, ou le seront prochainement. Le placement de caméras ou d'autres moyens visant à sanctionner les dépôts clandestins ont-ils été mis en œuvre.

A l'heure où la zone de Biestebroeck commence à être assez largement habitée, la subsistance de situations de malpropreté pareille, sont de nature à porter atteinte à l'image de tout un quartier sans parler des conséquences induites sur la qualité de vie. Je vous remercie de vos éclaircissements.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

La presse a récemment mis en lumière l'état épouvantable du quartier des Goujons qui semble être abandonné : dépôts clandestins, zone délabrée et j'en passe. Même si ce problème a été mis en avant ces derniers jours, tout le monde sait que malheureusement ce phénomène n'est pas nouveau et dure depuis quelques temps. Mais c'est l'occasion de faire le point au Conseil.

Nous savons que ce quartier sera amené à évoluer et se transformer avec les nouveaux logements et équipements qui vont prochainement arriver. La question est de savoir que fait-on entre temps et comment le Collège peut garantir que cette zone soit respectée ? Le Collège a-t-il l'intention de faire de ce quartier "en suspens" un lieu, oserais-je dire, agréable, pour les ménages et familles qui y habitent déjà? Quels projets sont-ils prévus pour cela ? Merci.

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Première précision nécessaire : ce qui a été créé sur la berme centrale de la rue des Goujons à cette hauteur n'est aucunement une aire de jeux, mais était un potager collectif jusqu'à cet hiver. En effet, le collectif « Wonderlecht », qui était derrière ce projet, nous a récemment annoncé sa volonté d'arrêter le projet. Tout sera donc enlevé prochainement.

Rue Dante, ainsi que sur ce tronçon de la rue des Goujons où il n'y a aucune habitation, une équipe de 8 personnes passe une fois par semaine pour la nettoyer en profondeur. La collecte des dépôts clandestins y est réalisée aussi.

Cette zone est malheureusement connue pour être très problématique. Une caméra y a été placée et a permis de sanctionner de gros dépôts à chaque fois. La situation s'était alors améliorée, mais malheureusement, une fois la caméra déplacée, les dépôts ont repris quelques semaines après. Une caméra y est donc remise depuis le 9 février.

Nous tentons une solution structurelle visant l'interdiction des camions dans la rue, ou le passage en zone payante, en espérant produire des effets positifs similaires à ce qui a été réalisé rue du Sel. Nous sommes évidemment attentifs à ne pas pousser les camions à aller se stationner dans les zones habitées.

Précisons toutefois que les dépôts réalisés à l'intérieur des grilles et donc sur une parcelle privée, font et feront l'objet de sanctions auprès des propriétaires pour le nettoyage.

Tout comme l'été dernier, nous tenterons d'activer la zone pour la belle saison, mais n'avons à ce stade, encore rien de précis à vous communiquer. Nous communiquerons en temps voulu, et chargerons les différents services de garder une attention particulière sur la zone, concernant l'entretien et les sanctions des personnes peu scrupuleuses qui salissent nos espaces publics.

G. VAN GOISENHOVEN pense qu'il faut effectivement être attentif car la zone est appelée à se développer. Toutefois, elle commence à être fortement peuplée. Il faut donc faire en sorte qu'on puisse progressivement reprendre la maîtrise des espaces publics. Il pense qu'il est effectivement souhaitable que le Collège active la zone pour la belle saison, car les habitants le méritent. La polémique sur le pont existerait moins s'il y avait l'espoir de disposer d'espaces en attendant la concrétisation du parc attendu de pied ferme par les habitants. Cette attente contient également un besoin d'espaces publics et d'un environnement plus au moins maîtrisé. Le Collège a exprimé sa volonté et sa fierté par rapport à la zone du Canal, mais il faut aussi pouvoir en supporter un certain nombre de conséquences.

G. BORDONARO entend que différentes mesures seront prises. Le fond du problème est que cette zone est complètement abandonnée et que tout lieu abandonné est amené à attirer toutes sortes de dépôts clandestins et d'incivilités. On peut installer des caméras qui freineront peut-être certaines personnes mais il ne pense pas que cela résoudra le problème. On peut aussi supprimer le stationnement des camions mais, tant que cette zone sera abandonnée, le problème ne pourra être résolu. On peut envoyer des équipes tous les jours s'il le faut mais, malheureusement, si des personnes peu scrupuleuses se rendent compte que la Commune délaisse son propre territoire, elles continueront à jeter leurs débris.

La Commune doit prendre les choses en main et faire de cet endroit, entre autres, un lieu où les personnes puissent se rencontrer. Elle occupe des espaces via des activités, via des conventions avec des Asbl, comme à la Digue du Canal. A partir du moment où une zone est occupée par des activités, elle n'était plus délabrée, alors que maintenant elle l'est. Non seulement, on pourra limiter fortement tous les aspects des dépôts clandestins mais on permettra aux habitants de pouvoir profiter d'activités. Il espère que le Collège suivra cette piste qui semble une des meilleures solutions pour éviter que cette zone continue à se délabrer.